

Le Parlement européen dresse un plan contre les espèces exotiques envahissantes

Dossier de la rédaction de H2o
March 2014

La commission de l'environnement du Parlement européen a adopté un plan visant à empêcher l'introduction dans l'Union Européenne d'espèces exotiques envahissantes. Selon ce texte, les États membres devront analyser les canaux par lesquels les espèces invasives sont introduites, se répandent, et devront mettre en place des systèmes de surveillance et des plans d'action. Les contrôles aux frontières de l'UE devront également être améliorés. Pour les espèces invasives déjà largement répandues, les États membres devront prendre des mesures de gestion. Les espèces considérées comme préoccupantes pour l'UE doivent être identifiées et ne doivent être ni introduites, transportées, placées sur le marché ni offertes, conservées et élevées ou relâchées dans l'environnement, souligne le texte. "Il est possible que la proposition soit modifiée durant les négociations, mais notre ligne rouge sera d'assurer que la proposition finale soit applicable, et que le processus soit transparent", a rappelé Pavel Poc, rapporteur du plan et qui a obtenu un mandat de négociation pour débiter les pourparlers avec la présidence grecque dans l'objectif d'un accord de première lecture.

Le coût des pertes causées à l'UE par l'envahissement d'espèces exotiques est estimé à 12 milliards d'euros par an, selon la Commission européenne.

Parlement européen - 31-01-2014